



# FLASH-INFOS N° 03/2022

OCTOBRE 2022

## EDITORIAL

### La place de la Mairie, cœur de ville et lieu de vie

La Commune peut se targuer de mettre à disposition de nos associations des infrastructures couvertes de qualité (salles des Verreries, salle Rostand) pour leur permettre d'organiser des manifestations ou spectacles pouvant drainer jusque à 400 spectateurs.

Elle est aussi attentive pour que certaines zones de son domaine public ou privé puissent accueillir des manifestations, fêtes, ou spectacles de rues.

L'objectif étant de conforter son attractivité, de créer des moments de convivialité, de contribuer à renforcer les liens sociaux.

Ainsi, désormais le charme des cœurs de Fains et de Veel, sous l'impulsion du Football-Club et de l'Association Communale de Chasse Agréée, attirent les chineurs à la recherche d'objets d'une époque passée lors des deux traditionnelles brocantes. Cette année elles ont connu un tel succès que les nombreux véhicules des visiteurs ont provoqués des files de stationnement difficilement maitrisables par les organisateurs.

La place de la Mairie est le théâtre de nos traditionnelles fêtes organisées par l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs (Carnaval, Saint-Nicolas, Fête Nationale du 14 juillet). Celle organisée cette année le 13 juillet au soir est à marquer dans les annales, non seulement pour une place noire de monde, mais aussi pour la joie et la bonne humeur d'un public conquis par l'ambiance chaleureuse provoquée par des retrouvailles après-covid et la nouvelle esthétique de la place rehaussée par la mise en lumière de l'Eglise et par un feu d'artifice particulièrement réussi.

Les forains, après deux ans d'absence doivent y faire leur retour pour la fête patronale de Sainte-Catherine les 19 et 20 novembre prochain.

D'autres structures s'y produisent comme l'Amicale de l'Harmonie Municipale à l'occasion de la fête de la musique, ou l'école Maternelle pour sa fête annuelle.

Profitant de « Ma fameuse idée » du budget participatif du Conseil Départemental, Bulles en Barrois avec son Président Alain BERNARD projette d'organiser sur cette place un marché de producteurs locaux avec animation culturelle chaque deuxième dimanche de chaque mois. **Mais pour que ce marché, qui serait un véritable plus pour la commune, puisse se concrétiser il a besoin de chacun d'entre-nous** afin de participer au vote, comme expliqué dans le flyer inséré dans ce flash-infos.

En ma qualité de Maire j'ai émis un avis élogieux lors de l'instruction de ce dossier.

Gérard ABBAS,  
Maire de Fains-Véel

Vice-président de la Communauté d'Agglomération  
Vice Président du Conseil Départemental

## SOMMAIRE

Editorial (p1)

C/R conseil municipal (p2)

Stationnement zone bleue -  
contrôles de police (p3)

Sécurité / école (p4)

Affouages - trottoirs Ave de la  
Libération (p5)

Accès au cimetière et à

l'église Ste Catherine -

Sentier entre Véel et

Combles (p6)

Giratoire Ave Vaux - Mourot -  
Déploiement de la

vidéoprotection (p7)

Fête des mères - loto de

l'amicale (p8)

Concert - fête de la musique  
(p9)

Dons du sang - Baptême

terrain de football Hervé

Cantiani (p10)

Plasticienne à l'école

maternelle - Incendie rue de  
Veel (p11)

Centre aéré (p12)

Cérémonie du 13 juillet (p13)

AFA les sources : Remise en  
forme et randonnées (p14)

Tennis club (p15)

Brocantes du Football club et  
de l'ACCA (p16)

A Fains on danse -

participation citoyenne (p17)

Rentrée des classes (p18)

Terre de sports - Brioches de  
l'amitié - Calendrier des  
manifestations (p19)

Repas des aînés (p20)

## CONTACTS MAIRIE

☎ : 03 29 45 07 65

✉ : [accueil@mairie-fains-veel.fr](mailto:accueil@mairie-fains-veel.fr)

Site internet : [www.fains-veel.fr](http://www.fains-veel.fr)

Coordonnées GPS :

Longitude 5.1167

Latitude 48.7833

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022

Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés avec une voix contre et trois abstentions concernant l'avenant N°2 du marché de requalification de la place de la mairie et de ses abords.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022.

**AVENANT N°2 AU LOT N°1 (VOIRIE) DU MARCHÉ DE REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE ET DE SES ABORDS.** Pose de 3 panneaux lumineux signalant les vitesses supérieures à 20 km/h, et un ajustement quantitatif de matériaux pour 9 998,06 € HT portant le marché à 500 434,61 € HT.

**TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2022/2023 : RESTAURATION SCOLAIRE-GARDERIE PERISCOLAIRE-ECOLE DE MUSIQUE.** Après 8 années de stabilité des prix, répercussion du taux de l'inflation avec une hausse des tarifs de 7% pour la restauration scolaire et la garderie périscolaire. Ajustement à la marge des tarifs de l'école de musique Les cuivres intègrent ceux des autres instruments à vent. Le tarif de la chorale passe de 32,35 € à 40 € annuellement.

**FACTURATION AUX COMMUNES-SCOLARISATION DES ENFANTS NON-RESIDENTS-ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 :** Par enfant : Ecole maternelle 1 110,60 € - Ecole élémentaire 374,33 €

**ANNEXE A LA TARIFICATION DES SALLES-LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE DE VEEL.** Loyer mensuel 560 € auxquels s'ajoutent les frais de chauffage selon la consommation relevée.

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS LOCALES.** Elles ont été calculées sur la base de l'activité 2021. Elles s'élèvent à 13 847 € au total.

**DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET GENERAL.** Reclassement comptable de 338 186,43 € et 495 828,29 € initialement inscrits au compte aménagements de terrains, à la place du compte Réseaux de voirie. Inscription en dépense de 850 € au compte Dépôts et cautionnements reçus pour permettre le remboursement des cautions versées aux locataires d'appartements loués par la commune à l'issue du bail. Inscription de 1 020 € au compte Produits des cessions d'Immobilisations concernant la cession de la saleuse et des lames de déneigement. Toutes ces opérations comptables ont leurs contreparties sans incidence sur l'exécution budgétaire.

**MODIFICATION DU TAUX D'ASSURANCE GROUPE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL.** Augmentation de la cotisation de 0,08 % permettant d'assurer le versement aux ayants droits du montant de la dernière rémunération brute annuelle en cas de décès d'un agent.

**MODIFICATION DU PROGRAMME DES COUPES DE BOIS PRESENTE PAR L'O.N.F. EXERCICE 2022-2023.** L'additif au programme concerne la parcelle 11, afin de permettre la vente des arbres dont le bois déperit.

**EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2022.** Après mise en concurrence, le Crédit Mutuel a été retenu pour la réalisation d'un emprunt de 130 000 € au taux fixe de 1,60 %

**RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.** Les Conseillères et Conseillers Municipaux ont pris connaissance d'une synthèse de ce rapport accessible sur le site internet de la commune et de la Communauté d'Agglomération. [www.fains-veel.fr](http://www.fains-veel.fr) rubrique : La Commune / sous-rubrique : Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse.

**DECLARATION D'ALIENER :** Le droit de préemption n'a pas été exercé sur la cession des immeubles bâtis aux 15 rue de la gare et 59 avenue de la Libération.

## STATIONNEMENT ZONE BLEUE

Une zone de stationnement à durée limitée plus communément appelée Zone Bleue concernera les emplacements situés sur la place de la Mairie. Elle sera opérationnelle dès le recrutement d'un nouvel agent de police municipale. L'objectif de cette zone est de permettre une meilleure rotation des véhicules pour accéder aux commerces, faciliter le stationnement lors des entrées et sorties des écoles et de la maison d'assistantes maternelles et aussi d'éviter le stationnement abusif.

La zone bleue sera active de 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi et le samedi de 8h00 à 9h00. Les dimanches et jours fériés la zone bleue ne sera pas active.

La durée du stationnement sera limitée à 1h30.

La zone sera matérialisée à chaque entrée et sortie de la place par un panneau indiquant le fonctionnement de la zone (jours et horaires).

Le marquage en bleu des places de stationnement n'étant pas obligatoire, celui-ci sera de couleur blanche.

Les places pour les personnes à mobilité réduite ne seront pas concernées par la zone bleue.

Les trois places situées le long de la pharmacie resteront en « Arrêt minute ».

Une période de mise en place, d'information et de prévention sans verbalisation sera effective.

Passé cette période, la non apposition du disque et le dépassement de la durée seront considérés conformément à la loi comme des infractions de deuxième classe et réprimés par une contravention de 35 €. De plus, est assimilé à un défaut du disque le fait de porter sur celui-ci des indications horaires inexactes ou de modifier ces informations alors que le véhicule n'a pas été remis en circulation.



## CONTRÔLES DE POLICE



Des contrôles sont réalisés régulièrement sur la commune de Fains-Véel en partenariat avec la Police Nationale.

Ces contrôles de tous types (vitesse, papier, incivilités...) peuvent être inopinés ou sur demande expresse de M. le Maire.

Notre agent de Police Municipale ayant démissionné pour réorienter sa carrière professionnelle, le poste de policier est en cours de recrutement.

# SECURITE AUTOUR DE L'ECOLE

« Monsieur CAVELLAT, policier municipal de Fains-Véel, est venu dans notre classe pour nous parler de son métier (Classe CP madame Jorand) .

On lui a dit ce que l'on pensait et il nous a expliqué son rôle dans le village. Il fait de la sécurité, de la prévention, de l'administratif, de l'intervention et de la verbalisation.

Nous avons fait un parcours autour de l'école pour observer les panneaux et le marquage au sol »

**Nous avons vu :**

**la zone de rencontre Début**



**la zone de rencontre Fin**



**La zone « espace sans tabac » entre deux lignes vertes**



« Monsieur CAVELLAT nous a expliqué comment traverser la chaussée sur un passage piéton. On se met devant le passage piéton sur le trottoir, on regarde à gauche puis à droite et encore à gauche avant de traverser.

Il faut vérifier qu'il n'y a pas de voiture »

« Devant le passage, il y a des plaques avec des bosses au sol pour les personnes mal voyantes. »



*Document original réalisé par les enfants*

## INSCRIPTIONS AUX AFFOUAGES 2022-2023

Les inscriptions pour la campagne d'affouages sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> octobre et jusqu'au 30 novembre 2022 auprès du secrétariat de mairie.

- Tout affouagiste inscrit devra respecter le règlement général et les engagements pris et notamment :
  - ↔ Date de fin de l'exploitation : 31 mai 2023
  - ↔ Date de fin du débardage : 31 août 2023
  - ↔ Bois empilé entre piquets sur un mètre de hauteur
  - ↔ Interdiction de revendre le bois provenant du lot attribué
- Les modalités d'inscription sont inchangées :
  - ↔ Dépôt d'un chèque de caution d'un montant de 30,00 euros
  - ↔ Fourniture d'une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant explicitement les risques inhérents à la pratique des affouages et assurant le titulaire du lot pendant toute la durée de l'exploitation.
- Le tarif du stère de bois est maintenu au prix de 9,00 euros.



## TROTTOIR DANS LA CONTINUITÉ DE L'AVENUE DE LA LIBERATION

L'entreprise EUROVIA a procédé au décapage du bord de la route face aux établissements Genin afin de procéder à la pose de trottoirs qui sécuriseront piétons et cyclistes.

Déjà posés rue de la libération, ces derniers ont été prolongés entre les giratoires du centre de secours et de la Héronnière.

La suppression des glissières suite à la création de trottoirs n'étant pas préconisée par les services techniques de la D.D.T., la commune en accord avec les services du Conseil Départemental a remplacé les glissières métalliques par des bordures chasse-roues en béton et maintenu le cheminement piéton à l'arrière de ces éléments avec prise en compte de l'écoulement des eaux de pluie.

A noter que la circulation sera limitée à 70 km/h dans cette section avec création de passages piétons pour accéder au Centre de Secours et au garage Citroën.



## ACCÈS SUPPLÉMENTAIRE A L'EGLISE SAINTE CATHERINE ET AU CIMETIÈRE



Deux accès permettaient d'accéder à l'Eglise Sainte Catherine et au cimetière. L'un nécessitant de gravir le tertre depuis la place de la Mairie avec ses 33 places de stationnement et l'autre depuis l'Allée Sainte Catherine et son parking de 8 places.

Sur la suggestion d'un ancien Finnois, la municipalité a confié à l'entreprise M.C.B., la création d'un troisième accès sur la partie basse du cimetière. Il s'ouvre à partir du parking de l'avenue de la Vaux-Mourot présentant l'avantage d'offrir 24 places de stationnement auxquelles s'ajoutent les 22 alvéoles de stationnement situées sur l'Avenue.

Double avantage pour la population, cet accès pratiquement plat sur la longueur du cimetière permet aux personnes âgées de rejoindre plus aisément l'église et la partie basse du cimetière et pour les automobilistes en quête de stationnement de décongestionner le centre de la commune, notamment lors de cérémonies à l'église

Merci à Jean-Claude Aubriot, par la pertinence de sa suggestion, d'avoir contribué à l'amélioration de la mobilité des personnes et des véhicules sur le territoire.

## SENTIER PIETON ENTRE VEEL ET COMBLES

Les travaux du sentier piéton entre Veel et Comble ont débuté le 11 juillet. Ce nouveau sentier long de 1 300 mètres est financé via le budget participatif du département, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), les subventions de la Région Grand Est et une participation des communes de Fains-Véel et de Combles. Large de 1,50 m et accessible aux personnes à mobilité réduite, ce nouveau sentier longe d'abord le terrain de golf pour rejoindre l'accotement du village de Veel et le sentier déjà existant entre Véel et Fains. Celui-ci avait été réalisé par la commune déjà précurseur dans ce domaine.



## GIRATOIRE AVENUE DE LA VAUX MOUROT



Avec les préconisations de la Direction Départementale des Territoires, les travaux ont été réalisés en amont du giratoire jusqu'à l'arrêt bus « *Vaux Mourot* » en direction de Veel, ce qui a conduit à étendre la réfection de la chaussée de cette avenue, en très mauvais état dans cette section, jusqu'à la jonction avec l'allée Sainte Catherine.

Toujours dans le cadre de ces préconisations mais également pour répondre aux souhaits formulés par les riverains de sécuriser les accès et sorties de leurs garages, la configuration des trottoirs a été modifiée avec la déconstruction de bordures existantes, reconstruction de bordures de bus et l'aménagement de 197 m<sup>2</sup> supplémentaire de trottoirs.

La commune envisage dans son programme d'investissement la réfection de la Vaux Mourot entre le giratoire et la route départementale en direction de Véel.

## DEPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE VIDEO PROTECTION

La Commune située sur des grands axes de circulation et à proximité de la ville Chef-lieu est sujette à des cambriolages, des actes de malveillance, de trafic de produits illicites et d'incivilités...

Une réflexion a été engagée avec les services de la police nationale et notre police municipale pour étendre le système de vidéoprotection installé sur la ville de Bar-le-Duc à notre territoire.

L'objectif est de lutter plus efficacement sur l'agglomération contre la délinquance.

Les locaux considérés comme sensibles (Ecole maternelle, école élémentaire, restaurant scolaire, place de la Mairie, stade municipal) seront surveillés.

Les endroits stratégiques concernés sont : Carrefour des rues du Château, du stade, de Bar, de la gare, passage à niveau, avenue de la Libération avec les pénétrantes de la zone d'activités Sous-Lambelloup, Giratoires du Pont-Biais et du centre de secours, carrefour rues d'Egremont, Saint-Joseph et de l'église.

Toutes les entrées et sorties des territoires de Fains et de Véel seront équipées de caméras lecteurs de plaques minéralogiques, ce qui permettra également la surveillance des accès aux lotissements.

L'équipement comprend 19 caméras (14 à Fains et 5 à Veel) et d'un poste de supervision urbaine et se chiffre à 119 952 € TTC. Ce projet est éligible aux concours financiers de l'Etat, et au fonds de concours du GIP objectif Meuse.



## RECEPTION FETE DES MERES

La municipalité a mis à l'honneur les mamans qui ont donné naissance à un enfant depuis la dernière fête des mères en 2021. Un rôle de maman pas toujours facile face aux réalités de la vie quotidienne, mis en valeur par le maire et son conseil municipal, le CCAS et le conseil municipal des jeunes.



Une magnifique orchidée confectionnée par « Cercle vert » a été offerte à chaque maman présente à la cérémonie.

Une belle tradition ancrée depuis plusieurs années dans la commune.



## LOTO DE L'AMICALE DE LA MAIRIE

Après 3 ans d'absence, les amicalistes de la mairie ont organisé un loto dans la salle des Verreries. Grande satisfaction pour la nouvelle présidente Mme Nadine Regnaud et ses assesseurs devant la réussite de cette manifestation. En effet, près de 300 personnes ont participé à ce loto. Les lots d'une valeur globale de 2 000 € allant de 10 € à 500 € en cartes cadeaux ont ravi les gagnants.

A renouveler en 2023





## CONCERT DU 21 MAI 2022

L'Orchestre de Fains-Véel et l'Orchestre d'Harmonie de Revigny se sont rassemblés autour d'un même programme « Il était une fois l'Amérique ».

À force de répétitions communes depuis février, ils ont pu proposer, à un public venu très nombreux à la salle des Verreries, huit pièces exigeantes directement inspirées du patrimoine culturel américain.



La première partie été composée d'une musique traditionnelle amérindienne

Après un court entracte où les musiciens ont pu échanger avec le public, le concert a repris de plus belle avec "The Woman in White" illustrant les comédies musicales de Broadway.

La quarantaine de musiciens a ravi les quelques deux cents spectateurs présents.

## FETE DE LA MUSIQUE

L'amicale de l'orchestre de Fains a organisé sa fête de la musique sur la place de Fains. De 14h à 18h portes ouvertes de l'école de musique avec mini-concerts des différents ensembles (sax, cuivres, orchestre New-Orleans, orchestre d'harmonie, accordéons, violons, guitare, chorale ...).

Rencontre des professeurs, essais d'instruments ...

La soirée musicale a proposé en première partie le JazzBand finnois et ses 10 musiciens aux sons de rock, fun et jazz. En 2ème partie le groupe énergique et envoutant Adhara (Indie-pop) a pris le relais.

Buvette, crêpes et restauration étaient proposés sur place.



## DONS DU SANG



**SAUVER DES VIES**  
Les dons de sang permettent de soigner  
un million de personnes chaque année



### Message du Docteur Morel à Monsieur le Maire

« Comme chaque année, de nombreux bénévoles œuvrent à la réussite de nos collectes. Celle qui vient d'avoir lieu dans votre secteur s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Au nom des malades qui vont bénéficier de la générosité des donneurs que vous avez su convaincre, nous vous remercions de votre indispensable et efficace participation.

Vous transmettez cette reconnaissance, en premier lieu aux donneurs, sans qui rien ne serait possible, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de ces journées.

Encore une fois merci et en attendant de pouvoir vous l'exprimer de vive voix, veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs

PS : nous avons accueilli à Fains Veel le jeudi 13 octobre 2022 de 16h à 19h30 31 personnes, 23 ont donné dont 1 nouveau donneur»

## BAPTÊME DU TERRAIN DE FOOTBALL HERVÉ CANTIANI



Hervé Cantiani a présidé le football club de Fains-Véel pendant 14 ans. Un hommage à l'homme qui a donné plus de 30 ans de sa vie au service du football dont 14 ans comme président.

En 1992, M. Cantiani entre au district de foot de Lorraine. Il est élu vice-président de 2000 à 2008 puis président jusqu'en 2018, année de son décès. En accord avec la famille, la municipalité a décidé de baptiser le terrain de foot « Hervé-Cantiani » avec la pose d'une plaque.



## PLASTICIENNE A L'ECOLE MATERNELLE

Virginie Micucci, artiste plasticienne a animé des préparations sous forme d'atelier.  
Ces dernières ont été exposés fièrement par les enfants dans le village et l'école le 1er juillet.



## INCENDIE AU 6 RUE DE VEEL



Le feu s'est déclaré mardi 31 mai vers 0h30 au cœur de la localité dans une habitation mitoyenne située au 6 rue de Veel. Les sapeurs pompiers ont réussi à limiter la propagation du feu vers les maisons mitoyennes situées 4 rue de Veel et 1 rue du Cachon à l'arrière. Ces deux logements étaient inoccupés.

En revanche, l'habitation du 8 rue de Veel a été touchée par l'incendie et a nécessité un relogement. Le feu principal a été éteint vers 5h20.

## CENTRE AERE

200 enfants ont été accueillis au centre aéré sur la période du 11 juillet au 20 aout.



En raison de la pénurie d'encadrants BAFA, le centre de Combles en Barrois a rejoint celui de Fains-Veel. Les thèmes choisis cette année étaient le feu, la terre, l'eau et l'air.



Les nombreuses activités ont été très diversifiées (sorties à la piscines, fabrication d'un totem, kermesses hebdomadaires, jeux sur la recherche de l'eau, passage du tour de France féminin, rencontres inter centres, voyage en train vers Nancy pour visiter le jardin botanique, caserne de sapeurs pompiers, club d'ULM, Accrobranche au Der, cuisine...)

## CEREMONIE DU 13 JUILLET



Les festivités du 13 juillet ont réuni plus de 1 000 personnes sur la place.



« Timing serré » dès 20h30 un dépôt de gerbes au monument aux morts suivi de la remise des diplômes aux donateurs de sang, lâcher de ballons, distribution des lampions et des bonbons aux enfants et concert de l'harmonie suivi d'un superbe feu d'artifice.

La restauration et la buvette ont été assurées par l'association AFA les sources et l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs

## AFA LES SOURCES

### Section Remise en forme

Deux séances sont proposées le mercredi soir de 19h à 20h et de 20h à 21h, dans la salle du stade de Fains-Véel.

Nommé "Gym'Fit", ce double cours mixte adulte, comprenant de l'entraînement cardio-respiratoire et du renforcement musculaire, est dispensé de manière ludique et toujours inattendue. Les exercices permettent également de se maintenir en forme, tout simplement.

Cathy, animatrice diplômée formée en sport santé, prend en charge cette belle responsabilité d'offrir du bien-être à son public, dans la bonne humeur. Elle met un point d'honneur à faire de ce moment sportif une coupure permettant de prendre un réel temps pour soi et d'en tirer des bénéfices physiques tant que psychologiques.

**L'association accepte encore des inscriptions, aucun niveau physique n'est requis et la 1<sup>ère</sup> séance découverte est gratuite.**

Pour tous renseignements complémentaires contact ☎ 0681007125.



### Section Randonnées

Les 18,19 et 20 mai 2022, 17 personnes de la section Marche-Randonnée sont parties à Ribeauvillé en Alsace pour pratiquer leur activité. Sous la conduite de leur animateur et président Jean-Claude Pierrard, les hardis randonneurs ont gravi les 750 m de dénivelé pour accéder au massif du Taennchel qui surplombe Ribeauvillé. Ces 3 jours à randonner dans la montagne et dans les vignes ont ravi les participants qui ne demandent qu'à renouveler une telle escapade.



# TENNIS CLUB

## Des courts de tennis bien occupés cet été



### En juin

L'école de tennis se termine par une remise de « diplôme » (balles rouges, oranges, vertes).



Organisation des **finales du championnat du Crédit Mutuel**. Deux équipes engagées et victoire de l'une d'elle sous un très chaud soleil



Participation à « Terre de sport ».

Manifestation organisée par les Offices Municipaux des Sports de Fains-Veel, Ligny et Bar le Duc



### En juillet,

Championnat de France tennis adapté, en association avec les clubs de Bar-le-Duc, UTB et Fête le mur. Une expérience très enrichissante où les bénévoles ont apprécié le contact avec des joueurs très motivés.



### En août

Super tournoi Open, 215 matchs et 107 joueurs prêts à soulever le trophée. Sur les terrains, se sont affrontés femmes et hommes et pour la convivialité, des doubles mixtes ont fait leur apparition.



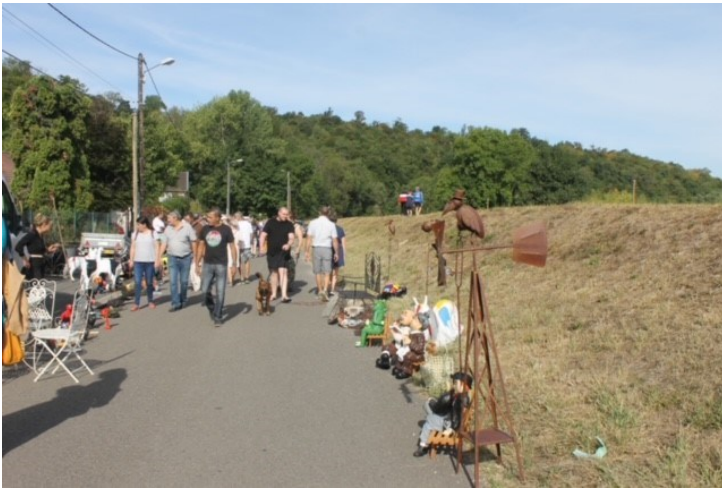
les finalistes



Bien sûr cela s'est terminé par un barbecue...



## FOOTBALL CLUB



Le FC FAINS-VEEL a organisé sa 30ème brocante. Comme l'édition 2021, elle s'est déroulée depuis le pont canal jusqu'aux dernières maisons de la rue du stade. Point restauration et buvettes ont accueilli agréablement les visiteurs. Très forte affluence qui récompense les efforts de la présidente Mme Médart avec l'ensemble de ses bénévoles.

## ACCA FAINS-VEEL

L'association de chasse agréée de Fains-Véel a organisé dimanche 4 septembre sa 13ème brocante qui a rassemblé plus de 200 exposants dans le village de Véel.



Patrick Bauchet, Président de l'ACCA et ses 25 bénévoles ont assuré une organisation parfaite avec de la restauration, deux points buvette et une tombola dotée d'un premier prix d'une valeur de 400 €





## A FAINS ON DANSE

La jeune association « A Fains on danse » a repris ses activités en proposant un programme attrayant et varié pour tous les âges et niveaux. Cours d'éveil pour les enfants à partir de 4 ans, cours Modern'jazz, Fitness, Zumba... un entraînement complet, varié et adapté à chacun pour garder la forme. Tous les cours sont encadrés par Nathalie Lavandier-Prévot, professeure diplômée d'Etat et instructeur Zumba.

Contact Mme Lavandier-Prévot ☎ 06 73 43 62 79



## PARTICIPATION CITOYENNE



Une réunion sur le dispositif sécurité des citoyens (participation citoyenne) s'est tenue en mairie, mardi 20 septembre 2022 en présence de nombreuses personnes



Le commissaire de police nationale a rappelé que cette action s'insère dans un dispositif général (Police, Maire et Citoyens).

M. le Maire a confirmé le démarrage des travaux de la vidéo-surveillance sur la commune.

Il a également évoqué le recrutement en cours d'un policier en remplacement de celui en poste, démissionnaire.

La prochaine réunion concernera la mise en place de l'organisation

# RENTREE DES CLASSES

Les effectifs restent stables avec 58 élèves en maternelle et 118 élèves en primaire



**Effectif Ecole primaire 118 dont :**  
CMI/CM2 : Mme Berni : 26  
CM2 : Mme Cordier : 27  
CE1/CM1 : Mme Thirion : 21  
CE2/CM1 Mme Beauchet : 26  
CP : Mme Jorand : 18

**Effectif Ecole maternelle 58 dont :**  
Grande section : M. Watrin : 18  
Moyenne section : Mme Pigrot : 20  
Petite et grande section : Mme Lagnier : 20  
Et 2 assistantes maternelles Mmes Barthélémy et Vinot



## TERRE DE SPORTS

Le parc des sports de Fains-Veel avait des allures de stade olympique ce samedi 25 juin pour la 1ère édition d'une manifestation sportive sur le territoire de l'agglomération de Meuse Grand Sud avec la participation des trois offices municipaux des sports (Fains-Véel, Ligny en Barrois et Bar le Duc) intégrant de nombreuses associations. Plus de 20 disciplines ont été proposées au stade municipal et sur le site de l'ULM de Fains-Véel. Sur le grand terrain en herbe on pouvait découvrir le rugby avec une formule sans contact baptisée flag. Sur le city stade on s'amusaient le ballon gonflable. Sur les courts en terre battue, c'était évidemment initiation au tennis. Des parcours vélo et pédestre étaient proposés. Golf, arts martiaux, escrime, badminton, tir à l'arc et à la carabine, plongée, tennis de table... et même canoé-kayak sur le canal.



Après Fains-Veel en 2022, Terre de sports est programmée à Ligny en Barrois en 2023, puis Bar le Duc en 2024.

La flamme qui anime ses organisateurs comme ses partenaires ne va pas s'éteindre !

## BRIOCHES DE L'AMITIE

La commune de Fains-Veel participe, tous les deux ans, à l'opération « brioches de l'amitié » au profit de l'ADAPEI de la Meuse. Elus, membres du CCAS et bénévoles, avaient pour mission de vendre les 330 brioches confectionnées par la boulangerie Alexandre Massini.

Les fonds récoltés sont utilisés au financement de projets en faveur des enfants et adultes de l'Adapeim.

Grâce à l'accueil chaleureux de la population, l'intégralité des brioches a été vendue et les fonds proches de 1780 € ont été remis à l'Adapeim.

Un grand merci au boulanger, à l'ensemble des bénévoles pour leur investissement ainsi qu'à tous les Finnois et Veillots pour leurs contributions.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR

**12 novembre** : Concert de l'harmonie dans l'église de Véel

**17 novembre** : Beaujolais Nouveau (Vivre en Fains à la salle Rostand)

**19 et 20 novembre** : Fête patronale et manèges sur la place Fains-Véel

**26 et 27 novembre** : Marché de Noël (AFA aux Verreries)

**2 décembre** : Saint Nicolas (spectacle pour les écoles aux verreries et défilé du stade vers la place)

**4 décembre** : Concert de l'harmonie aux Verreries

**9 décembre** : Saint Nicolas (Vivre en Fains à la salle Rostand)

**11 décembre** : Concert de la chorale aux Verreries

**31 décembre** : Réveillon de la Saint Sylvestre (Vivre en Fains aux Verreries)

## REPAS DES AINES



L'animation musicale de cette journée du 16 octobre était confiée aux accordéonistes Finnois qui ont chauffé l'ambiance lors de l'apéritif Puis Calou et sa complice ont animé le repas.



Mme Marie VARLET et M. Pierre ODILLE, doyens de l'assemblée, ont été mis à l'honneur par M. le Maire, Gérard ABBAS. Mme Monique Vuillaume, résidente de la commune, a captivé l'assemblée avec des histoires en patois Meusien.



Les commerçants de la commune sollicités ont stimulé les papilles. Fort de ce bon moment, nous invitons d'ores et déjà nos anciens au prochain repas en octobre 2023.